

Place d'apprentissage : stage

Le Conseil communal des Breuleux mettra au concours d'ici la fin de l'année le poste d'

Apprenti(e) employé(e) de commerce au sein de son administration

Entrée en fonction : 1^{er} août 2023.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Afin de découvrir les différentes facettes du métier, la Commune des Breuleux offre la possibilité aux éventuelles personnes intéressées d'effectuer un stage d'un ou deux jour(s) au sein de son administration, idéalement pendant les vacances de Pâques ou d'été, voire à d'autres moments, sous réserve d'acceptation de la direction de l'école secondaire.

En cas d'intérêt, veuillez prendre contact avec l'administration communale au 032.959.43.30 ou par email à info@breuleux.ch.

Le Conseil communal